

Le député Joël Giraud interpelle Emmanuel Macron sur la situation des CCI



Le député Joël Giraud (PRG) s'inquiète notamment du sort des CCI, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2015. Archives Le DL/Vincent OLLIVIER

Alors que le gouvernement veut serrer un peu plus la vis des Chambres de commerce et d'industrie (CCI), avec un plan de rigueur de 500 millions d'euros pour 2015, le député des Hautes-Alpes Joël Giraud (PRG) s'en est inquiété et a alerté Emmanuel Macron, ministre de l'Économie, de l'industrie et du numérique.

Sa question écrite a été publiée au Journal officiel. Extrait. *« Ces mesures auront de graves conséquences sur l'emploi des collaborateurs des CCI (suppression de 7 500 emplois) et sur la pérennité de leurs activités entièrement tournées vers le développement économique des territoires, dans les domaines de l'accompagnement des entreprises, de la formation et de la gestion d'équipements structurants. Dans un département rural, touristique et de montagne comme celui des Hautes-Alpes, elles accompagnent étroitement et efficacement notamment toutes les formations aux métiers de la montagne et de l'hôtellerie-restauration, et toutes les démarches des PME/PMI qui constituent la grande majorité du tissu économique local. En mai dernier, ébranlées par l'annonce des nouvelles orientations, elles ont pris, en assemblée générale nationale, la décision de suspendre leurs travaux de collaboration avec le gouvernement en adoptant une motion de défiance ».*

Dans les Hautes-Alpes, ce projet de loi de finances pour 2015 représente 2,1 millions d'euros pour la CCI.